

# 1 / TESTER



## Où se faire tester ?

En Corse, 2 laboratoires publics (centres hospitaliers d'Ajaccio et Bastia) et 3 laboratoires privés multi-sites réalisent les analyses des tests RT-PCR. La capacité journalière de tests est de 3 900.

La liste des lieux de prélèvements est disponible sur [Santé.fr](https://sante.fr)

## Qui est prioritaire pour se faire tester ?

### PRIORITAIRES

#### Les examens de diagnostic

- Les personnes ayant une **prescription médicale**

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie Covid-19. **Certaines populations sont toutefois plus à risques de formes graves**, d'admissions en réanimation ou de décès :

- Les personnes de **plus de 65 ans**
- Les personnes atteintes d'une **maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire** (notamment antécédents cardiovasculaires, diabète et obésité, pathologies chroniques respiratoires, cancers, insuffisance rénale, cirrhose, splénectomie, drépanocytose...)
- Les **femmes enceintes au 3<sup>ème</sup> trimestre** de grossesse.

**L'ARS de Corse leur recommande de (télé)consulter leur médecin le plus tôt possible.**

- Les personnes **symptomatiques\***
- Les personnes **contacts à risque identifiées par l'assurance maladie** (SMS ou mail CPAM) **ou l'ARS** dans le cadre de l'investigation d'un cluster
- **Les professionnels de santé** des secteurs sanitaire et médico-social et les professionnels assimilés intervenant au domicile (SAAD)

### \*Quels sont les symptômes qui doivent m'alerter ?

**Les symptômes les plus courants** : la fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) ;

la toux ; des maux de tête, des courbatures, une fatigue inhabituelle ; une perte brutale de l'odorat, une disparition totale du goût, ou une diarrhée ;

**et dans les formes plus graves** : des difficultés respiratoires.

## Délai de rendez-vous et de rendu des résultats

Délai de rendez-vous : 24 heures



Rendu des résultats : dans les 24 heures suivant le prélèvement

**Des créneaux horaires sont réservés aux tests prioritaires.**

Les professionnels de santé exerçant en établissement de santé ou dans un établissements ou service médico-social peuvent avoir accès à un test au sein de leur établissement.

### NON PRIORITAIRES

#### Les examens de dépistage

- Pour convenance personnelle
- Dans le cadre d'un voyage
- Les dépistages préventifs organisés par une entreprise ou une collectivité sans lien avec un risque identifié par l'ARS.

Délai de rendez-vous : dès que possible

Rendu des résultats : en fonction des capacités du laboratoire

## Quel test, pour qui ?

Recommandations en vigueur au 30/09/2020

Tests virologiques				Tests sérologiques	
	Répond à la question : « suis-je atteint de la Covid-19 ? »			Répond à la question : « ai-je été atteint de la Covid-19 ? » En revanche, ils ne permettent pas de répondre aux questions « suis-je contagieux ? », ou « suis-je protégé contre la Covid-19 ? »	
Type de test	RT-PCR	Test salivaire	Test rapide antigénique	Prise de sang en laboratoire	TROD en pharmacie
Prélèvements	naso ou oro- pharyngé	salivaire	naso-pharyngé	sanguin	goutte de sang au bout du doigt
J'ai des symptômes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> si RT-PCR difficile ou non réalisable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis personne contact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> si RT-PCR difficile ou non réalisable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas de symptôme	<input checked="" type="checkbox"/> mais je ne suis pas prioritaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> dépistage de masse dans le cadre d'un protocole <b>Attention</b> : un résultat positif doit être confirmé par un test RT-PCR.	<input checked="" type="checkbox"/> pour compléter un diagnostic	<input checked="" type="checkbox"/> mais à faire valider par une sérologie en laboratoire si le TROD est positif <b>Attention</b> : un TROD négatif ne veut pas dire que je n'ai pas la Covid

OUI  NON

A savoir : les auto-tests à pratiquer chez soi ne sont pas autorisés en France.

## 2 / TRACER



Un cas confirmé est une personne dont le test RT-PCR est positif. Pour limiter la propagation du virus, il faut repérer au plus tôt les personnes qui, parce qu'elles ont été en **contact** avec ce cas confirmé ont un **risque** de développer la maladie. Cette enquête « **contact-tracing** » permet de dresser la liste des **personnes contact à risque**, de les **isoler** et ainsi de freiner la propagation du virus.

### Qui est en charge de l'enquête contact-tracing ?

- 1 Le médecin prescripteur du test ou l'assurance maladie réalisent le contact-tracing auprès de l'entourage familial et amical du cas avéré.
- 2 L'ARS réalise les enquêtes en milieu professionnel, dans certaines collectivités et pour les cas les plus complexes (clusters..).

### Qui sont les personnes contact à risque d'un cas confirmé ?

En l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact (masque, protection vitrée), Santé publique France définit un contact à risque comme étant une personne :

JE SUIS contact à risque d'un cas confirmé SI	JE NE SUIS PAS contact à risque d'un cas confirmé SI
<b>J'habite avec lui.</b>	Je l'ai croisé dans la rue.
<b>J'ai eu un contact direct avec lui, sans masque</b> , en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades).	Je portais un masque ou nous portions un masque quand nous nous sommes vus et/ou une vitre nous séparait.
J'ai reçu des actes d'hygiène ou de soins de sa part, ou lui en ai prodigué, sans porter de masque.	J'ai côtoyé un de ses contacts à risque. <b>On ne peut être contact que d'un cas confirmé, pas d'une personne contact.</b>
<b>J'ai partagé un espace confiné</b> (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) <b>pendant au moins 15 minutes avec lui sans masque.</b>	

En résumé, pour aider l'assurance maladie à réaliser le contact-tracing, je dresse la liste avec les coordonnées des :

- **membres de mon foyer**
- autres personnes de mon entourage familial, amical, professionnel avec qui **j'ai été en contact direct sans masque** 2 jours avant le début des signes de la maladie (ou 7 jours avant le prélèvement RT-PCR si je suis asymptomatique) et jusqu'à mon isolement.

**Si vous n'êtes pas appelé par l'assurance maladie ou l'ARS, vous n'êtes pas une personne contact à risque. Vous n'êtes donc pas prioritaire pour la réalisation d'un test.**



### Personnes contact à l'école

A l'école primaire, si **trois élèves** de fratries différentes sont positifs au sein d'une même classe, tous les élèves et les personnels de la classe sont considérés comme contacts à risque.

En revanche,

- **si un enseignant est positif** : ses élèves ne sont pas contact à risque car l'enseignant porte un masque
- **si un seul enfant est positif dans une classe** : les autres enfants ne sont pas contact à risque car ils sont peu actifs dans la chaîne de transmission du virus (avis HCSP du 17 septembre 2020). L'enseignant portant un masque, il n'est pas non plus personne contact.

**Dans les collèges et lycées**, le port du masque est obligatoire pour les personnels et les élèves. L'apparition d'un cas confirmé chez un élève ou un personnel n'implique donc pas automatiquement qu'il y ait des contacts à risque dans la classe. Le contact tracing est réalisé dans les mêmes conditions que pour toute personne positive.

# 3/ ISOLER



L'isolement peut être difficile à vivre, mais il est la solution indispensable **pour protéger les autres** et ainsi contribuer à stopper l'épidémie. Pendant cette période :

- Je protège mon entourage familial en appliquant des mesures barrières renforcées.
- Je porte un masque si une personne fragile vit à mon domicile et je l'invite à en faire de même.
- Je surveille mon état de santé.

## Quand et combien de temps s'isoler ?

### Si j'ai des symptômes

- Je m'isole
- Je (télé)consulte mon médecin **sans me rendre directement dans son cabinet**
- Je prends rendez-vous pour faire un test RT-PCR, je suis prioritaire
- **Je reste isolé jusqu'à l'obtention des résultats**

### A savoir

Si vous ne pouvez pas vous isoler chez vous, une solution adaptée d'hébergement peut vous être proposée par les CDAI \*

### Si mon test RT-PCR est positif

- Je reste isolé **pendant au moins 7 jours** à partir de la date de début des symptômes
- Je bénéficie d'un arrêt de travail via mon médecin traitant ou l'Assurance Maladie

### Levée de l'isolement :

- Si au bout de 7 jours, je n'ai pas de fièvre depuis 48h, l'isolement est levé
- Si j'ai de la fièvre à la fin des 7 jours, j'appelle mon médecin traitant pour évaluer ma santé et **je reste en isolement jusqu'à 48h après la disparition de la fièvre**
- Je ne refais pas de test

\* CDAI : cellule départementale d'appui à l'isolement et d'accompagnement individuel. Le numéro vous sera communiqué par la CPAM ou l'ARS dès le 1<sup>er</sup> contact, si vous en avez besoin.

## Si je suis une personne contact à risque

- Je m'isole pendant **7 jours minimum** à partir de la date du dernier contact avec le cas confirmé
- Un arrêt de travail me sera prescrit si je ne peux pas télétravailler
- Je réalise un test et je reste en isolement dans l'attente des résultats :

J'habite avec le cas confirmé	Je n'habite pas avec le cas confirmé	J'ai des symptômes pendant mon isolement
<b>Date de réalisation du test</b>		
<b>Immédiatement et à J+7 de la guérison</b> du dernier cas positif de mon foyer	A J + 7 du dernier contact avec le cas confirmé	<b>Dès l'apparition des symptômes</b>
<b>Levée de l'isolement :</b>		
Dans tous les cas, je reste au moins en isolement <b>7 jours après la guérison de la dernière personne positive avec qui je partage mon logement. L'isolement est levé si mon test à J+7 de la guérison du dernier cas positif de mon foyer est négatif.</b>	<b>Mon test est négatif</b> → ma période d'isolement est terminée. <b>Mon test est positif</b> → je poursuis l'isolement pour une durée de 7 jours supplémentaires à partir de la date du prélèvement du test. <b>Je ne refais pas de test.</b>	<b>Mon test est négatif</b> → Je continue l'isolement jusqu'à la date prévue initialement. <b>Mon test est positif</b> → Je poursuis l'isolement pour une durée de 7 jours supplémentaires à partir de la date de début des symptômes. <b>Je ne refais pas de test.</b>

Dans tous les cas, après l'isolement :

- Je respecte scrupuleusement **les gestes barrières. Je porte un masque chirurgical pendant 7 jours.**
- **J'évite tout contact avec des personnes vulnérables** pendant au moins 7 jours.
- **Le retour au travail ou à l'école ne nécessite pas de produire un test RT-PCR négatif**